

E1

CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION ÉCRITE

- ▶ L'épreuve U1 « Culture générale et Expression » est un travail qui requiert des capacités multiples. Sa vocation est d'évaluer les aptitudes du candidat sur différents points, dont aucun ne doit être négligé :
 - Sa maîtrise de la **méthodologie de la synthèse** ;
 - Son respect du principe d'**objectivité** ;
 - Son aptitude à la **concision** ;
 - Sa capacité à soutenir une **argumentation pertinente** ;
 - La richesse de sa **culture générale** ;
 - Ses qualités d'**expression**, qui doivent être correction et clarté.
- ▶ Dans le cadre d'une épreuve de 4 heures, l'étudiant se voit confronté à un énoncé portant sur **un corpus de quatre documents** (nombre standard ces dernières années) de natures variées, qui traitent tous d'**un des deux thèmes au programme**. Ces thèmes changeant chaque année, à raison d'un sur deux, le propos n'est pas ici de les traiter. Chaque étudiant l'aura fait, en cours, sous la houlette de son professeur et dans le cadre de son travail personnel. Il ne s'agit pas en l'occurrence de maîtriser un nombre préétabli de références qui seraient attendues de chaque candidat : la richesse d'une copie viendra aussi de l'originalité des références apportées sur le thème abordé par l'énoncé.
- ▶ Dans la pratique, le candidat aura à traiter un énoncé en deux parties :
 - Une **synthèse de documents**, à réaliser à partir du corpus proposé, notée sur 40 ;
 - Une **écriture personnelle** qui consiste en une réflexion à mener pour répondre à une question en rapport avec le thème du corpus, notée sur 20.
- ▶ L'ensemble constituera donc une note sur 60, ramenée à la note finale sur 20.
- ▶ Cela signifie très concrètement que chacune des deux parties de cette épreuve est importante et que, tactiquement, vous ne pouvez pas négliger l'une ou l'autre. Or, une des difficultés majeures des candidats est de parvenir à une **organisation de leur travail** qui leur permette de traiter les deux volets de l'épreuve de façon satisfaisante. Comme vous le constaterez par la suite, la répartition de temps recommandée est la suivante :
 - **2 h 30** pour la synthèse ;
 - **1 h 30** pour l'écriture personnelle.

- ▮ Les deux parties de l'épreuve font appel à des méthodes de travail quasiment opposées : il faut donc bien maîtriser les compétences à mettre en œuvre pour chacune. Une connaissance **précise de la méthodologie** pour chacune est donc indispensable. L'apprentissage en est généralement fait lors de la première année, la deuxième étant plutôt consacrée à l'acquisition d'une culture variée sur les deux thèmes au programme.

▶ CONSEILS PRATIQUES

- ▮ Vous ne pouvez miser sur vos éventuelles qualités naturelles pour affronter cette épreuve. Les lacunes méthodologiques sont immédiatement repérées par les correcteurs et sévèrement sanctionnées. Votre travail, aussi intéressant soit-il, ne peut obtenir une note satisfaisante que s'il répond aux **exigences de l'épreuve**. Or ces acquisitions ne peuvent s'effectuer dans l'urgence car pour bien les maîtriser, vous devez les avoir expérimentées. Seul un **entraînement régulier** peut vous préparer efficacement à l'examen. Pour être pleinement efficace, il vous faut aussi le faire **en temps limité**, un des écueils récurrents étant la difficulté à traiter intégralement le sujet dans le temps imparti. Seul un entraînement régulier peut vous permettre de surmonter progressivement vos éventuelles faiblesses car une des difficultés de l'épreuve consiste à ne négliger aucune des **multiples contraintes imposées**.
- ▮ **Le jour de l'épreuve**, pensez à vous munir d'une **montre**, sans compter sur votre téléphone portable, que vous devrez laisser, éteint, dans votre sac. Votre succès dépendra en partie de votre capacité à respecter le chronométrage recommandé dans les fiches méthodologiques.
- ▮ Au vu de la quantité de travail à fournir, vous n'aurez guère le loisir de vous détendre en cours d'épreuve : chaque minute est précieuse et doit être consacrée au travail. Il vous faut donc **rester concentré(e)** tout au long des quatre heures.
- ▮ Le travail de **brouillon** doit être fait proprement si vous voulez être efficace : si vous peinez à vous relire, vos efforts auront été, au moins en partie, vains.
- ▮ Veillez aussi à respecter les conseils qui vous sont donnés quant à la **longueur attendue** des deux parties du travail. Gardez-vous d'un excès de zèle, qui ne pourrait que se révéler nuisible : l'évaluation de votre travail tient compte de votre aptitude à produire une **copie complète, donc achevée, mais concise**, au moins en ce qui concerne la synthèse. Quant à l'écriture personnelle, une longueur exagérée risquerait de compromettre la qualité de l'expression et de l'orthographe, voire celle de la réflexion menée.
- ▮ On ne saurait trop vous recommander d'effectuer un travail final de **relecture** soigné, qui vous permettra de corriger vos éventuelles erreurs et/ou maladresses. Enfin, de manière générale, la présentation de votre copie est à soigner : elle est le signe visible de votre sérieux, de l'importance que vous accordez à votre travail... et du respect que vous manifestez à l'égard du correcteur.

TABLEAU DES ENTRAÎNEMENTS

	Chrono	Chap. 1	Chap. 2	Chap. 3	Chap. 4	Thème
Thème 1						
Ex. 1	2 h 30	✓	✓			Génération (2011)
Ex. 2	2 h 30	✓	✓			Le progrès (2008)
Ex. 3	2 h 30	✓	✓			Génération (2010)
Ex. 4	2 h 30	✓	✓			Le rire (2012)
Thème 2						
Ex. 5	1 h 30			✓	✓	Génération (2011)
Ex. 6	1 h 30			✓	✓	Le progrès (2008)
Ex. 7	1 h 30			✓	✓	Génération (2010)
Ex. 8	1 h 30			✓	✓	Le rire (2012)
Annales						
2014	4 h	✓	✓	✓	✓	Communication
2015	4 h	✓	✓	✓	✓	Objets
BTS blanc	4 h	✓	✓	✓	✓	Culture

Chap. 1 : Préparation de la synthèse de documents

Chap. 2 : Rédaction de la synthèse de documents

Chap. 3 : Préparation de l'écriture personnelle

Chap. 4 : Rédaction de l'écriture personnelle

PARTIE 1

LA SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

EXERCICE 1 (d'après sujet d'examen 2011)

GÉNÉRATION(S)

Document 1 Christine Castelain-Meunier, *Pères, mères, enfants* (1998)

Document 2 Philippe Geluck, *Entrechats* (1999)

Document 3 Nicolas Jonas, *La famille* (2007)

Document 4 Victor Hugo, *Les Misérables*, Tome III, Livre III, « Le grand-père et le petit-fils » (1862)

Document 1

Soucieux de leur identité personnelle, convaincus des valeurs que sont la performance et l'efficacité, les parents entretiennent parfois des rapports de compétition, que l'on retrouve dans les relations parents-enfant. L'enfant constitue un merveilleux support de projection des affects personnels, il peut être investi par les représentations les plus inattendues. De plus, la jalousie peut s'installer entre l'enfant qui fait son entrée dans la vie et l'adulte nouvellement parent, exacerbée par la valeur culturelle liée à la « fraîcheur » génétique, cellulaire, instinctuelle, rajeunissante du nouveau-né et par l'attendrissement que son état de dépendance et sa fragilité suscitent. L'adulte refoulera ce sentiment et tentera de présenter une authenticité positive dans ce contexte culturel en mouvement, qui mythifie la jeunesse et dévalorise le vieillissement, le contourne et l'évite.

L'ambiguïté inhérente à la venue de l'enfant est patente. La journaliste Claire Brisset évoque dans son livre, *Un monde qui dévore ses enfants*, les dieux de la mythologie aux prises avec l'enfant dans le combat pour l'éternité. L'enfant est source de fierté, il projette l'adulte dans l'avenir, dans la continuité de l'histoire humaine, dans le registre de la transcendance. Le père, en acceptant de reconnaître l'enfant, de lui donner son nom, l'inscrit dans son histoire familiale, par le biais de la filiation, et le fait accéder à une part d'éternité. La mère, unie à l'enfant, en s'en déliant physiquement, est reconnue comme l'actrice principale, en même temps qu'elle doit, progressivement, se distancier de cette situation particulière qu'est la grossesse et qui l'a définie pendant neuf mois. Elle doit accepter que l'histoire de l'enfant lui succède et l'inscrive, elle aussi, dans l'éternité.

Si pour le père et pour la mère le bébé est symbole de fierté, de régénérescence (à condition qu'il se révèle conforme aux « normes » médicales socialement en vigueur), il est aussi le symbole d'un achèvement. Il constitue la relève et représente ainsi la fin d'une étape. Or, l'acceptation philosophique de la limite n'est pas si facile. La force intérieure et l'équilibre psychique doivent être individuellement suffisamment développés pour accepter cette notion de limite, afin de permettre à un troisième être, aussi adorable soit-il, de prendre sa place. [...]

Concevoir un enfant dans un contexte marqué par la recherche d'excellence comporte des risques : l'écart entre l'enfant réel et l'enfant imaginaire peut constituer un fossé de plus en plus difficile à compter.

Des rituels d'accompagnement et d'initiation à l'entrée et au suivi de la parentalité devraient pouvoir se développer afin de favoriser une meilleure acceptation de l'enfant par les parents et une meilleure prise de responsabilité. Car accepter l'enfant tel qu'il est n'est pas facile. Lorsque l'individu devient parent, ce sont ses ressources individuelles qui sont sollicitées. Avant l'industrialisation, lorsque la référence à la communauté était prévalente, l'histoire de l'enfant était toute tracée. S'il survivait, son arrivée à maturité représentait une garantie pour l'avenir. Cela n'a désormais pas le même sens : les rapports entre les générations n'intègrent pas la même solidarité familiale qu'autrefois, les conditions de la retraite et les organismes spécialisés ont changé.

La confusion des places

Il est attendrissant de constater que dans les faire-part de naissance contemporains règne une confusion des places telle qu'il est parfois difficile d'identifier les parents, la petite sœur ou le grand frère, et le nouveau-né. Tout le monde semble en apparence appartenir à la même génération. Le nouveau-né annonce qu'il est en pleine forme, la grande sœur qu'elle est fière... La réponse à la devinette apparaît, au bas du faire-part, en petits caractères : le prénom des parents et leur adresse. On est loin des faire-part de naissance qui passaient en revue une partie de la généalogie familiale. La distinction entre générations. À l'inverse, les traumatismes interrompent la transmission car ils ne peuvent pas être scénarisés et figurés dans la psyché¹ : ils ne peuvent faire l'objet d'une narration et restent présents comme des blessures non cicatrisées, non mentalisées, corps étrangers dans le corps qui poussent à la répétition pour décharger la tension et la souffrance qu'ils maintiennent.

Christine CASTELAIN-MEUNIER, *Pères, mères, enfants* (1998)

1 Qui concerne l'esprit, la pensée, l'âme.

Document 2



Philippe GELUCK, *Entrechats* (1999)

Document 3

Le désir d'affiliation existe-t-il encore ?

Ce que les acteurs contemporains reprochent à la famille, c'est surtout sa fonction d'assignation¹, son caractère obligatoire qui enferme chacun dans des rôles et des allégeances² non discutables. Avec la montée de l'individualisme, soulignée par tant de sociologues, la norme qui semble s'imposer est celle de l'élection, de la gratuité et du libre arbitre. Mais les individus refusent-ils pour autant de se réclamer d'une famille ? Le lien familial est-il vraiment devenu un autre, fragile et révocable ?

Pour savoir si le lien de filiation a gardé encore une spécificité, Jean-Hugues Déchaux a analysé la façon dont les individus gardent la mémoire de leurs aïeux décédés, lors de la fête de la Toussaint. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, l'individualisme n'a pas conduit à la disparition du souvenir des morts. On conserve, on fête et on ravive encore de nos jours le souvenir de nos parents décédés. Ce constat peut sembler paradoxal, mais Jean-Hugues Déchaux nous explique bien que cette survivance de la mémoire provient de la nécessité de se construire une identité : « Le symbolisme de la

1 Fait de déterminer, fixer, de façon autoritaire.

2 Soumission (au Moyen Âge, allégeance du vassal envers le suzerain).

filiation procure au sujet une sécurité ontologique¹ d'autant plus précieuse qu'elle est mise à mal par l'évolution de la société. » On n'existe qu'à partir de quelque chose. Or, repenser à ses ancêtres, perpétuer leur souvenir revient à s'inscrire dans une histoire, une chronologie qui permet de s'ancrer dans une réalité stable, perpétuelle et anhistorique. Se souvenir permet de conjurer l'angoisse de la mort, de s'inscrire dans une filiation et, surtout, d'affirmer son identité.

Il est donc difficile d'être soi dans sa vie familiale sans pouvoir s'approprier une mémoire. Or, cette nécessité de se créer une origine est une caractéristique relativement récente, comme le montrent les débats actuels sur l'accouchement sous X. L'accouchement sous X, qui consiste en un accouchement anonyme suivi de l'abandon de l'enfant auprès d'institutions médicales, est reconnu par le Code civil en 1993. Mais on est passé en l'espace de dix ans de la légalisation de cette forme d'abandon à sa remise en cause profonde. Pour Cécile Ensellem, ce retournement s'explique par la capacité des défenseurs de l'« accès aux origines » à soutenir l'idée que l'abrogation de la loi est nécessaire pour tout le monde.

Beaucoup craignaient, en effet, que la possibilité pour un enfant adopté de connaître l'identité de sa mère biologique ne fragilise la position de la famille adoptive. Les opposants à la loi sous X expliquent, au contraire, que le fait que l'enfant adopté sache d'où il vient lui permettra de se construire dans de meilleures conditions. Le droit d'accès aux origines serait le garant du bien-être des familles d'accueil et de l'enfant adopté. Il est nécessaire, pour tout le monde, de connaître et de se voir reconnaître ses origines biologiques. Mais cette nécessité d'affiliation ne concerne-t-elle que des parents liés par le sang ?

Bérengère Véron a montré, dans une étude sur les familles recomposées, qu'un enfant pouvait accorder à son beau-parent une place dans sa mémoire biographique aussi importante que celle qu'occupe un vrai père ou une vraie mère. Pourtant, cet attachement presque filial au beau-parent n'engendre pas d'affiliation avec la famille du beau-parent. L'enfant n'a pas le sentiment d'appartenir à cette famille par alliance et préfère s'inscrire dans les lignées de ses parents biologiques. Il y a donc une forme d'idéologie du sang dans ce désir d'affiliation qui s'exprime aujourd'hui. Mais les individus disposent d'une certaine marge de manœuvre. Ils choisissent, parmi leurs aïeux, ceux avec lesquels ils se reconnaissent un lien. On peut se choisir des références parmi les membres passés et présents de sa parenté, mais on n'est pas obligé de les accepter tous. On a donc surtout affaire à une affiliation imaginaire, une affiliation symbolique. Même si elle est dominée par l'idéologie du sang (et donc par un certain déterminisme contraire à l'idée de libre arbitre), elle exprime l'idéal d'une affiliation sans contrainte conforme à la montée de l'individualisme.

Nicolas JONAS, *La famille* (2007)

1 Une assurance sur son être.

Document 4

Dans le roman *Les Misérables*, le personnage de Marius est élevé par son grand-père M. Gillenormand, fidèle à la Monarchie de la Restauration (1815-1830). Le grand-père de Marius refuse de revoir son fils, partisan de Napoléon et opposé à la Monarchie. Marius ne connaît donc pas son père.

En 1827, Marius venait d'atteindre ses dix-sept ans. Comme il rentrait un soir, il vit son grand-père qui tenait une lettre à la main.

— Marius, dit M. Gillenormand, tu partiras demain pour Vernon.

— Pourquoi ? dit Marius.

— Pour voir ton père.

Marius eut un tremblement. Il avait songé à tout, excepté à ceci, qu'il pourrait un jour se faire qu'il eût à voir son père. Rien ne pouvait être pour lui plus inattendu, plus surprenant, et, disons-le, plus désagréable. C'était l'éloignement contraint au rapprochement¹. Ce n'était pas un chagrin, non, c'était une corvée.

Marius, outre ses motifs d'antipathie politique, était convaincu que son père, le sabreur, comme l'appelait M. Gillenormand dans ses jours de douceur, ne l'aimait pas ; cela était évident, puisqu'il l'avait abandonné et laissé à d'autres. Ne se sentant point aimé, il n'aimait point. Rien de plus simple, se disait-il.

Il fut si stupéfait qu'il ne questionna pas M. Gillenormand. Le grand-père reprit :

— Il paraît qu'il est malade. Il te demande.

Et après un silence il ajouta :

— Pars demain matin. Je crois qu'il y a cour des Fontaines une voiture qui part à six heures et qui arrive le soir. Prends-la. Il dit que c'est pressé.

Puis il froissa la lettre et la mit dans sa poche. Marius aurait pu partir le soir même et être près de son père le lendemain matin. Une diligence de la rue du Bouloi faisait à cette époque le voyage de Rouen la nuit et passait par Vernon. Ni M. Gillenormand ni Marius ne songèrent à s'informer.

Le lendemain, à la brune², Marius arrivait à Vernon. Les chandelles commençaient à s'allumer. Il demanda au premier passant venu : *la maison de monsieur Pontmercy*. Car dans sa pensée il était de l'avis de la restauration³, et, lui non plus, ne reconnaissait son père ni baron ni colonel⁴.

On lui indiqua le logis. Il sonna. Une femme vint lui ouvrir, une petite lampe à la main.

— Monsieur Pontmercy ? dit Marius.

La femme resta immobile.

— Est-ce ici ? demanda Marius.

La femme fit de la tête un signe affirmatif.

— Pourrais-je lui parler ?

La femme fit un signe négatif.

— Mais je suis son fils, reprit Marius. Il m'attend.

1 Le petit-fils, éloigné de son père, est contraint de s'en rapprocher.

2 Fin du jour, tombée de la nuit.

3 Période politique qui marque le retour à la monarchie après l'Empire (Napoléon 1^{er}).

4 Marius appelle son père M. Pontmercy au lieu de M. le baron de Pontmercy car, ayant hérité des idées politiques de son grand-père, il ne reconnaît à son père ni son titre de noblesse ni son grade militaire.